

St Ger
s gervais

D
D'ÉTAT

ÉTAT FRANÇAIS.

L'ÉDUCATION NATIONALE
ET LA JEUNESSE.

PRÉFECTURE
DE LA HAUTE SAVOIE
★ 30 SEP 1942 ★
ARRÊTÉ
ARRIVÉE

BEAUX-ARTS.

Inventaire des
Sites dont la
conservation présente
un intérêt général

Ministre
Le Secrétaire d'Etat à l'Education nationale
et à la Jeunesse,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des
monuments naturels et des sites de caractère artistique
historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et
notamment l'article 4;

Vu la loi du 11 Juillet 1942;

Arrête

Article Premier
Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la con-
servation présente un intérêt général le site dit des
"Vues panoramiques de la Route nationale N° 202 dans la
traversée de Saint Gervais les Bains (Haute-Savoie) au
droit de la promenade" suivant un périmètre définit com-

me suit :
- au nord la limite sud de la parcelle 1053, une
ligne fictive droite de l'angle sud ouest de la parcelle
1053 à l'angle nord est de la parcelle 1031 bis, la limi-
te nord de la parcelle 1031 bis.

- à l'ouest les limites ouest des parcelles 1031 bis,
1030, 1029, 906, 907, 900.

- au sud et au sud-est la limite nord de la parcelle
901, une ligne fictive droite de l'angle nord-est de la
901 à l'angle sud-est de la parcelle 907, la limite est
de la parcelle 907 jusqu'à la parcelle 908, une ligne
fictive droite de l'angle sud-ouest de la parcelle 908
à l'angle nord-ouest du Splendid-Royal-Hôtel (parcelle
909 la limite nord du Splendid-Royal-Hôtel continuée
par une ligne droite fictive jusqu'à la route nationale
202.

- à l'est la route nationale 202 de Saint-Gervais

148-646-J. 4813-41.

:/...

les-Bains au col du Bonhomme jusqu'à la parcelle I53, origi-
* sone du périmètre.

Sont compris dans l'inscription les terrains
nus sis à l'intérieur du périmètre ci-dessus défini parcel-
les cadastrales Nos 905 à 907, I025, I027 à I030, I03I bis
et une partie des parcelles Nos 900, 908, 909 section A dont
les propriétaires sont :

BATTENDIER Edouard
hôtelier à St-Gervais

900p, 906, 907,
908p, 909p, I027,
I028p

CHAMBEL Martin, hôtelier à St-Gervais I025,
GONTARD Paul, rentier I029,

à St-Gervais
MUGNIER Joseph gendarme en I030,

retraite à Aix-les-Bains
VERNADEAU Pierre,
I5, Avenue d'Iéna, Paris 905, I03I bis

Article 2

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du
département pour les archives de la préfecture, au Maire de
la commune de Saint-Gervais et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de
son exécution.

Paris, le 15 SEPT 1942

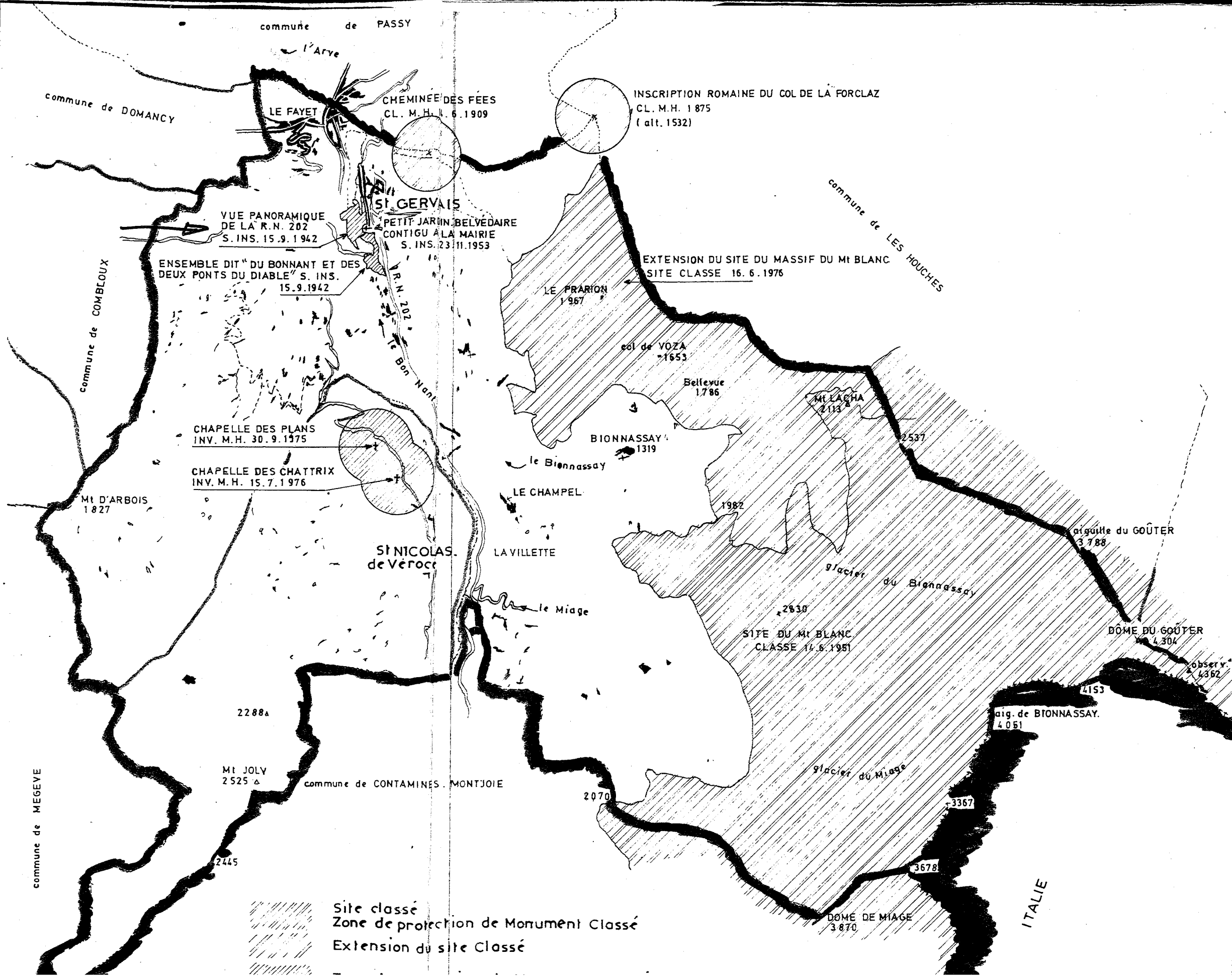
Pour ampliation

Le/Chief du bureau des
Monuments historiques et des Sites

Pour le Ministre,
Secrétaire d'Etat à l'Education
Nationale et par délégation :

Le Directeur Adjoint du Cabinet
Signé: Pierre COUISSIN

Couissin



Communes de St GERVAIS et St NICOLAS de Véroce

Sites et Monuments Classés et inscrits; échelle 1/50.000^e

St GERVAIS est une agréable station climatique à 807m d'altitude. La commune est montagneuse et boisée. Elle est dominée à l'Est par le Massif du Mt Blane, qui s'élève jusqu'à 4362m au l'Observatoire du Goûter. A l'Ouest, le point culminant est le Mt d'Arbois, à 1827m. Vers le Nord, se trouve l'amenée du Fayet, dans la vallée de l'Ane, à 565m d'altitude. Le chef-lieu est traversé par le Nant.

Les montagnes sont très desservies pour les skieurs. Depuis Le Fayet, un petit tramway monte au col de Voza, à 1653m, où se situe un hôtel et un plateau, qui permet d'accéder par téléskis à l'hôtel du Prarion, à 1853m d'alt. La ligne du tramway continue vers Bellevue, à 1786m d'alt., puis vers le glacier du Biommassay, à 2386m, accessible en été seulement. Depuis le col de Voza, la vue est grandiose vers le massif du Mt Blane et toutes ses aiguilles, avec dans le bas fond très prononcé, CHAMONIX. En direction Nord, on aperçoit les rochers des Fitz, ramifications du désert de Platiné.

Les sites inscrits dans le chef-lieu sont au nombre de 3:

- un petit jardin sur un belvédère, appartenant à la Mairie;
- une vue panoramique vers la vallée du Bon Nant, sur la RN 202, au droit de la "Promenade"
- en prolongation de ce site, en amont du torrent, une vue appelée "Ensemble du Bon Nant et des 2 ponts du Diable", avec un pont ancien et un pont nouveau.

Deux monuments extérieurs à la ville sont classés Historiques de longue date: la "cheminée aux Fées", formation rocheuse, depuis 1909; l'inscription Romaine sur la borne "col de la Forclaz" depuis 1875, à 1532m d'altitude.

La Commune de St Nicolas-de-Véroce se prolonge sur le Bon Nant, et derrière le Mt Joly (2525m) jusqu'à l'aiguille Croche (2487m) Pistes et remontées de Ski sur les pentes du Mt Joly.

Deux églises ou chapelles sont inscrites à l'Inventaire des Monuments Historiques: la chapelle des Plans, et, plus près du chef-lieu, la chapelle des Chartreux.